

Les 13 idées pour la Santé

Bruno Belin
Sénateur de la Vienne

1

Rééquilibrer les installations en faveur des territoires sous-dotés :

- Empêcher toute nouvelle installation si le taux départemental dans une catégorie de professionnels de santé est supérieur au taux national.
- Mettre en place le conventionnement temporaire sélectif pour faire cette régulation.

5

Permettre aux pharmaciens de renouveler toute prescription, sans critère d'ancienneté ni de temps, dès lors qu'il existe une prescription d'origine faisant ainsi état d'un diagnostic avéré (ce qui permet de gagner du temps médical).

- Permettre aux pharmaciens d'officine de pratiquer toutes les vaccinations et diagnostics rapides.
- Généraliser la possibilité d'accès au statut de pharmacien-correspondant.

2

Décider un C surcoté dans les territoires ruraux carencés.

6

Permettre aux infirmiers de réaliser toute prescription en rapport avec les soins pour lesquels ils interviennent y compris les médicaments per os (type antalgiques). Même objectif : gagner du temps médical.

3

Recourir si nécessaire aux personnels de santé des armées pour faire des consultations (ou soins) dans les maisons de santé (ou cabinet) des territoires carencés.

7

Rendre effectif les stages obligatoires en milieu rural pour les étudiants en médecine de dernière année du troisième cycle (proposition de la Sénatrice Imbert en attente d'un décret depuis la CMP de la loi santé 2019 – Le Premier Ministre s'est engagé devant le Sénat, de faire paraître les décrets d'ici le printemps 2022) avec prise en charge des frais de déplacement et d'hébergement par les ARS au nom de l'égalité à l'accès aux soins sur tous les territoires.

4

Développer la téléconsultation en s'appuyant sur le maillage des pharmacies et des cabinets d'infirmiers qui peuvent assurer alors l'accueil et l'accompagnement des patients.

- Généraliser la possibilité de conventionnement avec les pharmacies concernant la télé consultation. (Veiller en parallèle au déploiement indispensable de la fibre).

Les 13 idées pour la Santé

Bruno Belin
Sénateur de la Vienne

8

Augmenter dès la prochaine rentrée le nombre d'inscrits dans les écoles d'infirmiers et de sages-femmes.

Objectif : gagner du temps médical nouveau d'ici 5 ans.

11

Permettre aux personnels de santé salariés des EHPAD et notamment les médecins coordonnateurs à temps partiel de compléter leur temps de travail par une activité libérale de consultation ou de soins. (Éventuellement in situ)

9

Décider un moratoire sur les fermetures de pharmacies quand elles ne sont pas reprises immédiatement (et permettre la prolongation des « gérances après décès » si nécessaire).

Gel sur la disparition des licences (mise en veille jusqu'à reprise éventuelle) pour éviter de créer les déserts pharmaceutiques après les déserts médicaux.

12

Développer une offre de soins itinérante sur les territoires les plus ruraux ou les plus carencés par des bus équipés et financés par l'Agence Régionale de Santé mis à disposition des professionnels.

13

Aider et inciter les professionnels de santé qui pourraient faire valoir leur droit à la retraite à pouvoir continuer une activité, même partielle, grâce à des mesures particulières comme la possibilité de cumuler retraite et activité sans fiscalité sur l'activité secondaire.

10

Mettre en place des ZRR de différents niveaux pour créer des possibilités d'allégement de charges, de transmission et de fiscalité pour tous les professionnels de santé selon la situation carencée ou très carencée des territoires.

Un retour d'expérimentation d'accès aux soins dentaires en territoires déficitaires :

- Crédit d'un local dédié à des consultations odontologiques dans des EHPAD volontaires lors de leur création ou à l'occasion d'extension.
- Installation d'un fauteuil de soins récupéré chez un praticien libéral qui en fait don à une association professionnelle montée pour le projet (AOSIS) à la suite d'un renouvellement de son équipement. (Il s'agit donc de matériel d'occasion)
- Soins organisés par des chirurgiens-dentistes volontaires membres d'AOSIS qui se déplacent dans les EHPAD selon leurs disponibilités tout d'abord à l'attention des résidents de l'EHPAD afin d'assurer un suivi spécifique (importance de bien manger au moment du grand âge).
- Possibilité pour des personnes extérieures de venir faire des soins selon créneaux libres.